

## Prestation de serment de l'ombudsman du Burundi

APA, 23-11-2010 Bujumbura (Burundi) - L'ombudsman burundais, élu par l'assemblée nationale de ce pays la semaine dernière, en la personne de Cheik Mohamed Rukara, a prêté serment ce mardi devant le président de la République, le parlement et le gouvernement et a juré d'être "impartial" dans son travail. L'élection de Cheick Mohamed Rukara à ce poste avait provoqué l'indignation et le boycott de cette élection par des députés de l'UPRONA (le seul parti qui fait partie du CNDD-FDD qui occupe plus de 90% des sièges), et des députés de l'ethnie « Batwas ». Ils reprochent à M. Rukara, vice-président du Conseil des sages du parti au pouvoir, de ne pas être une personnalité moralement et politiquement neutre pour occuper ce poste de médiateur entre les Burundais et l'Etat. Des députés du parti UPRONA et le président de ce parti, Bonaventure Niyoyankana ont assisté à la cérémonie de prestation de serment. Le président de l'UPRONA a indiqué que leur présence à cette cérémonie ne signifie pas que leurs inquiétudes ont été levées, mais que l'ombudsman est une institution qui a été votée et qui devra concerner tout le monde. La désignation d'un ombudsman au Burundi a été décidée par les dirigeants politiques de ce pays qui ont négocié à Arusha pour la Paix et de Réconciliation au Burundi, après que ces derniers eurent constaté que beaucoup de Burundais ont connu des injustices de la part de l'Etat et qu'ils avaient besoin des services d'un médiateur pour leurs affaires.